

Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

Une instance dédiée à l'information et au suivi des travaux

Une Instance Permanente de Concertation (IPC) a été lancée fin décembre 2023, réunissant l'ensemble des acteurs du territoire (associations, élus, acteurs économiques et institutionnels), dans la lignée du dialogue instauré dès la genèse du projet.

Published on 9/07/2024

Cette IPC constitue :

- un lieu d'information et d'échanges, avec les parties prenantes locales sur l'avancement des travaux et les remontées du territoire ;
- un lieu de travail, sur la base de thématiques à co-définir ;
- une instance de suivi.

Elle permet un **suivi régulier des étapes des travaux** et une **bonne intégration du port dans son environnement** :

- les travaux et l'exploitation de PSMO notamment en termes d'effets sur le territoire (air, eau, biodiversité, bruit, poussière, odeurs, trafic ...) ;
- la conduite de l'information du public et du dialogue avec celui-ci.

